

BIM



M E Y R A R G U E S



Hiver 2016

Bulletin d'informations municipales N° 27

BONNE 2016 ANNÉE



www.meyrargues.fr

*Plu : le zonage présenté en
réunion publique le 25 mars*

P.6

*La commune
remporte sa toute
première fleur P. 12*



ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS EN 2015 :

Camille, Magali, Martine TRON, le 15 septembre, à Aix
 Aaron CAULAS, le 19 septembre, à Aix
 Baptiste, Rémi, Jo LONG, le 05 octobre, à Aix
 June, Léa, Adrianna ISSARTIAL GRAN-GER, le 06 octobre, à Vitrolles
 Clément BESSON, le 12 octobre à Aix
 Anatole Philippe Pierre MARSEILLE, le 24 octobre à Pertuis
 Louise, Brigitte, Danièle PELLUAU, le 29 octobre à Aix
 Philippine, Céline POIZAT, le 02 novembre à Aix

ILS SE SONT UNIS EN 2015 :

Marcel, Amédée, Gilbert GARREL et Claude, Henri, Adrien SAJALOLI, le 30 novembre 2015

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2015 :

Christian Louis VENTRE, le 28 septembre, à Aix (13)
 Emile Pierre Gustave CHAUSSEGROS, le 30 septembre à Aix (13)
 Alain Albert Fernand PALOT, le 05 octobre, à Saint-Brieuc (22)
 Aline Charlotte Louise CONSTANT née PÉRASSI, le 05 octobre, à Alès (30)
 Roger Sylvain Marius BLANC, le 16 octobre, à Meyrargues (13)
 Jackie Jean Guy CLAMENS, le 17 octobre, à Aix (13)
 Marine Marlène Justine ABONNENC, le 27 octobre, à Aix (13)
 Liliane Josette Fernande BELTRANDO née MICHEL, le 27 octobre à Marseille
 Jean-Pierre VANHAVERBEKE, le 27 novembre, à Meyrargues (13)
 Simone JOLIFIER née MARTINEZ, le 24 novembre, à Pertuis (84)
 Gaston Jean Marius AUTRAN, le 06 décembre, à Manosque (04)
 Josette Félicienne JOUVE née ROUX, le 27 décembre, à Aix (13)
 Gérard Paul MONGRÉDIEN, le 29 décembre, à Meyrargues (13)

SOMMAIRE



EDITO	p.3
VIE MUNICIPALE	
<i>Une gestion rigoureuse du budget s'impose</i>	p.4
<i>Les voeux à la population</i>	p.5
CADRE DE VIE	
<i>Plu : limiter la consommation d'espace est une obligation</i>	p.6
<i>La requalification de l'entrée nord est en bonne voie</i>	p.7 et 10
<i>Un nouveau mur sur le cours des Alpes</i>	p.11
<i>La médiathèque a ouvert ses portes</i>	p.11
<i>La commune obtient sa première fleur</i>	p.12
<i>Le centre ancien prend des airs de renouveau</i>	p.13
VIE LOCALE	
<i>Les campagnes de prévention s'invitent à l'école</i>	p.14
<i>Des tablettes numériques pour les maternelles</i>	p.14
<i>Les écoles ont fêté Noël</i>	p.16
<i>Une école de pétanque pointe le bout de son nez</i>	p.17
<i>Meyrargues en images</i>	p.19
VIE CULTURELLE ET FESTIVITÉS	
<i>Théâtre, humour et gospel sont au programme</i>	p.20
DIVERS	
<i>La tribune</i>	p.22
<i>Les adresses utiles</i>	p.23
AGENDA	p.21

ÉDITO

Mesdames, Messieurs, mes chers amis,

L'année 2015 a été tristement marquée par des événements tragiques et nous réalisons dans ces moments à quel point la cohésion, la tolérance et le respect sont des valeurs vertueuses.

Dans notre commune, si l'année passée a vu aboutir des chantiers importants tels que l'ouverture de la médiathèque ou la réfection des entrées sud et nord, 2016 sera une année charnière marquée par l'achèvement du processus du Plan local d'urbanisme et au cours de laquelle la préparation opérationnelle des dossiers des grands projets d'aménagement va se concrétiser, tels que la requalification des avenues de la République, Frédéric Mistral et du Grand Vallat, le déplacement du stade ou encore la réalisation du pôle d'échange autour de la gare.



J'ai également deux bonnes nouvelles à vous annoncer qui soulignent nos engagements pour une meilleure qualité de vie : le prix de l'eau va baisser, dans le cadre du nouveau contrat avec la Société des Eaux de Marseille, et nous avons obtenu notre toute première "fleur". Nous pouvons être fiers de ce label qui récompense le travail accompli par les agents, les élus et de nombreux habitants du village impliqués dans l'amélioration de notre cadre de vie, et qui a valu à notre commune une séquence dans l'émission télévisée "Silence ça pousse", diffusée sur France 5 !

Ainsi, malgré les contraintes budgétaires, les préoccupations sécuritaires et les incertitudes liées à la mise en place de la métropole, notre commune poursuit posément son évolution.

C'est dans cette perspective que je tiens, avec le conseil municipal et tous nos services, à vous souhaiter une belle et heureuse année 2016. Qu'elle vous apporte à chacun la santé et la sérénité nécessaire à l'aboutissement de tous vos projets.

Mireille Jouve
Maire de Meyrargues
Sénateur des Bouches-du-Rhône

CHRISTIAN ESTROSI ÉLU PRÉSIDENT DE LA RÉGION

► **LES ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015**
Les électeurs ont été appelés aux urnes les 6 et 13 décembre derniers pour élire le président du Conseil régional. À Meyrargues, Christian Estrosi (LR) a été élu au deuxième tour, avec 903 voix, contre 682 pour Marion Maréchal-Le

Pen (FN). Pour ce deuxième tour, 1748 personnes ont voté sur les 2926 inscrits. 1585 votants se sont exprimés et 109 ont voté "blanc".

→ *Retrouvez tous les résultats des premier et deuxième tours des élections sur meyrargues.fr*

Une gestion rigoureuse du budget s'impose

Face à la baisse des dotations de l'État et aux nouvelles dépenses obligatoires, la commune maintient l'équilibre du budget

Le 19 septembre dernier, les maires de France se sont mobilisés pour protester contre les baisses des dotations de l'État. Cette réduction drastique des aides financières impose une maîtrise encore plus rigoureuse du budget des collectivités territoriales. D'autant qu'à cette diminution s'ajoutent de nouvelles dépenses imposées, telles que l'instruction des permis de construire, l'instauration des nouveaux rythmes scolaires (travaux et aménagement des locaux, embauche de personnel...) ou encore la pénalité due à la carence en logements sociaux (lire encadré sur la loi SRU). Résultat : ce sont 150 000€ par an en moins dans les caisses de la commune, ce qui représente 23% de sa capacité d'autofinancement. Conséquences ?

« La municipalité est en pleine réflexion afin de maintenir une qualité de services publics sans augmenter la pression fiscale sur les Meyrarguais. »



"Moins de marge de manoeuvre pour investir". Certaines communes, comme Aix, ont déjà annoncé l'augmentation des impôts.

D'autres ont évoqué la réduction des subventions allouées aux associations ou des services publics rendus aux administrés. La municipalité de Meyrargues a fait le choix de maintenir le budget et de ne pas augmenter les impôts locaux.

L'ÉQUATION

L'équipe municipale est en pleine réflexion afin de préserver une qualité de service public sans augmenter la pression fiscale sur les Meyrarguais. Et cela en maintenant un taux d'investissement cohérent et nécessaire au développement de la commune. Somme toute, une épineuse équation que doivent résoudre les élus.

CE QUE DIT LA LOI SRU

Dans le cadre de la loi relative à la Solidarité et renouvellement urbain (SRU), la municipalité, ayant dépassé le seuil de 3500 habitants et ne disposant pas des 25% de logements sociaux, est considérée

comme carencée à l'instar de 42 communes des Bouches-du-Rhône et de 247 municipalités de l'Hexagone. Elle doit donc s'acquitter d'une pénalité de 83 000€ par an, ré-évaluée tous les trois ans.

EN CHIFFRES

La baisse des dotations de l'État engendre des pertes à plusieurs niveaux pour la commune :

-70 000€ de Dotations globales de fonctionnement (DGF) par rapport à 2014.

-8 600€ de Fonds de péréquation intercommunal (FPIC) (aides financières aux communes les plus pauvres).

+12 000€ de Dotation de solidarité rurale (DSR) par rapport à 2014.

► **RÉSULTAT : -66 600€** de baisse de dotations ainsi que

-83 000€ de pénalité de carence en logements sociaux.

Soit **-150 000€** dans les caisses de la commune. Ce qui représente 23% de sa capacité d'autofinancement.

À PROPOS DES ENQUÊTES PUBLIQUES...

► LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)

Une enquête publique sur le Plan de déplacements urbains (PDU) du pays d'Aix s'est tenue du 15 juin au 15 juillet. Il apparaît que la commune est plutôt bien positionnée avec la création d'un pôle multimodal autour de la gare,

étant donné la situation géographique et les atouts de ce projet. Des financements sont prévus par la CPA qui va prendre en charge l'ensemble de ce chantier.

→ *Le rapport du commissaire enquêteur est consultable en mairie et sur meyrargues.fr*

2016 : une année placée sous le signe de la tolérance

Mireille Jouve et le conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population

Le sénateur-maire et l'ensemble des élus du conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population le 8 janvier. En préambule, Mireille Jouve a rappelé les événements tragiques qui ont tristement marqué l'année 2015 et l'importance de prôner des valeurs telles que "le respect et la tolérance" : "des vertus fondamentales pour toute société". Elle a ensuite évoqué des événements de l'année écoulée, avec l'ouverture de la médiathèque, l'enfouissement des lignes aériennes,



l'aménagement de l'entrée sud, l'obtention de notre première fleur... Et d'annoncer les projets qui marqueront 2016 comme la finalisation du Plan local d'urbanisme, l'avancement du dossier sur le déplacement du stade

et du centre de secours, la réalisation d'un pôle d'échange autour de la gare, la création d'un sentier historique sur les traces des vestiges de l'aqueduc romain... et aussi la mise en place de la métropole Aix-Marseille-Provence.

Eau potable et assainissement : la SEM choisie comme délégataire

Le tarif de l'eau va baisser !

À Meyrargues, la gestion de l'eau potable et l'assainissement était confiée à la Société des Eaux de Marseille (SEM) par deux conventions de délégation de service public depuis le 3 juin 2002. Ces deux conventions arrivant à échéance le 31 décembre 2015, une procédure de mise en concurrence a été lancée lors du conseil municipal du 8 juin 2015. Celui-ci s'est prononcé à nouveau sur le principe de la délégation de ces deux services publics. Lors de la même séance, deux commissions, composées de cinq conseillers municipaux, ont été désignées pour suivre la procédure de mise en concurrence. Pour aider la commune dans ce travail important

pour les usagers Meyrarguais, le cabinet extérieur Artélia a été retenu. La procédure s'est ainsi déroulée sur sept mois. A la suite de la publication d'appels à candidatures, deux entreprises, la SEM et Alteau (entreprise qui a réalisé la nouvelle station d'épuration) ont répondu. Elles ont fait l'objet d'un examen rigoureux et ont été suivies d'une séance de négociation avec les deux candidats. Après analyse comparative des propositions, le conseil municipal, le 18 décembre, a finalement retenu, pour l'eau potable comme pour l'assainissement, la SEM. Elle est ainsi -et à nouveau- délégataire de ces deux services publics pour une durée de 12 ans à compter du 1^{er} janvier 2016.

► **LES GRANDES LIGNES DES 2 CONVENTIONS :**

- POUR L'ASSAINISSEMENT : les négociations ont permis d'obtenir une diminution des tarifs de 24% par rapport à l'offre initiale. Pour une facture de base de 120 m³, la part variable est de 0,998€/ m³. De même, la SEM s'engage à réaliser pour 190 000 € de travaux d'ici fin 2017 (renouvellement des collecteurs avenues du Grand Vallat et du Pré de Ville).

- POUR L'EAU POTABLE : les négociations ont permis d'obtenir une diminution des tarifs de 14 % par rapport à l'offre initiale de la SEM. Les tarifs sont également en baisse de 20% par rapport aux tarifs en vigueur au 1^{er} juillet 2015. La SEM s'engage à accroître la rentabilité du réseau et à mettre en œuvre un système de relève à distance (télé-relève).

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-24 du code général des collectivités territoriales, nous reproduisons ci-dessous le dispositif des deux délibérations adoptées le 18 décembre 2015 :
► **"DÉLIBÉRATION N°2015-123 : DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF-CHOIX DU DÉLÉGATAIRE.** Le conseil municipal décide de : - APPROUVER le choix de l'entreprise "Société des Eaux de Marseille" comme délégataire du service d'assainissement de la commune de Meyrargues ; - APPROUVER le projet de contrat de délégation et ses annexes, dont l'économie générale a été rappelée ci-dessus et dans le rapport du maire au conseil municipal, pour une durée de 12 ans à compter du 1^{er} janvier 2016 ou de sa notification si celle-ci est postérieure ; - AUTORISER Madame le Sénateur-Maire à signer ledit contrat

de délégation de service public, les pièces annexes et toutes pièces y afférant."

► **"DÉLIBÉRATION N°2015-124 : DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE-CHOIX DU DÉLÉGATAIRE.** Le Conseil Municipal décide de : - APPROUVER le choix de l'entreprise "Société des Eaux de Marseille" comme délégataire du service de l'eau potable de la commune de Meyrargues ; - APPROUVER le projet de contrat de délégation et ses annexes, dont l'économie générale a été rappelée ci-dessus et dans le rapport du maire au conseil municipal, pour une durée de 12 ans à compter du 1^{er} janvier 2016 ou de sa notification si celle-ci est postérieure ; - AUTORISER Madame le Sénateur-Maire à signer ledit contrat de délégation de service public, les pièces annexes et toutes pièces y afférant".

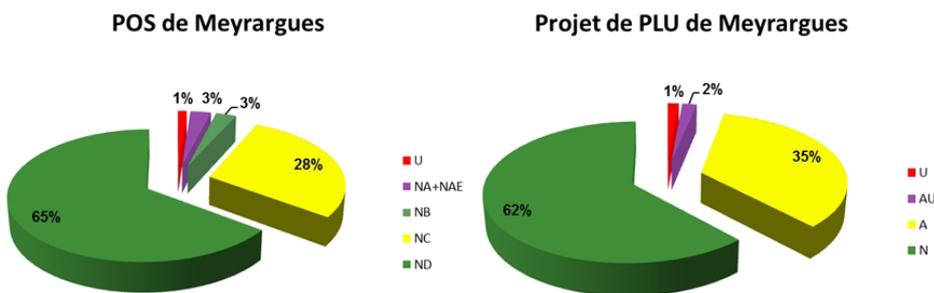
Limiter la consommation d'espace est une obligation

Plan local d'urbanisme : les grands équilibres seront préservés

L'urbanisation de demain ne peut plus s'effectuer de la même manière qu'il y a 20 ans. L'élaboration du Plan local d'urbanisme (Plu) se poursuit avec un double objectif : la limitation de la consommation d'espace pour lutter contre l'étalement urbain et la densité afin de construire davantage de logements dans des espaces moins importants. Pour ces raisons, le futur Plu doit respecter les grands équilibres des espaces naturels et agricoles et limiter la consommation d'espace de ces zones. Cette modération est une obligation et doit être justifiée auprès des services de l'État.

Une réduction de 60 % de la consommation d'espace

Le futur Plu dans le respect du code de



→ Une légère réduction des zones N mais une augmentation des zones agricoles traduit l'engagement et le soutien de la commune à l'agriculture.

l'urbanisme et du Schéma de cohérence territorial (Scot) du pays d'Aix, permettra de réduire de 60 % la consommation d'espace, par rapport à ce qu'avait permis le Pos, tout en assurant la possibilité de construire 250 logements. La préservation des grands espaces agricoles et naturels a conduit la commune à réfléchir aux espaces proches du centre ville et à mieux les optimiser, tout en préservant la qualité des paysages pour répondre à l'objectif de production de logements.

Vers une des dernières étapes du Plan local d'urbanisme

Le Plu a franchi une nouvelle phase de son élaboration. Après le débat du PADD en conseil municipal (lire ci-dessous), le travail de zonage sera présenté en **réunion publique le 25 mars, à 18h30**. Le conseil municipal arrêtera ensuite le projet, puis une enquête publique aura lieu en septembre pour une approbation définitive par le préfet pour début 2017. D'ici là ce sont les règles du Pos qui s'appliquent.

DES DROITS À CONSTRUIRE GARANTIS

Si les nouvelles lois tendent à une limitation de consommation d'espace, la municipalité veille à ce que les intérêts de cha-



acun soient préservés, pour que les propriétaires bénéficient de droits à construire, notamment en zones naturelles. Ceci concerne particulièrement les zones NB du Pos, dont la vocation n'est pas d'être davantage urbanisée. L'Agence régionale pour la santé préconise un raccordement aux réseaux publics d'eau et d'assainissement pour toute urbanisation. Or, plus d'une centaine d'hectares

de zones NB est difficilement raccordable dans son intégralité. Néanmoins, pour préserver des droits à construire, la municipalité travaille à l'écriture d'un règlement d'une zone N (naturelle) indiquée h (habitation). Ce qui signifie la possibilité d'entreprendre des travaux pour des extensions, la construction d'une piscine, d'une petite annexe, d'un garage... La reconstruction à l'identique après sinistre étant assurée si la parcelle concernée n'est pas soumise à un risque naturel.

LE ZONAGE ET LES RÈGLEMENTS SONT EN COURS D'ÉLABORATION

Le travail de zonage consiste à délimiter les espaces et écrire les règlements associés. Autrement dit, il détermine les droits à construire, les destinations autorisées ou pas (habitat, commerce, activités,...), les matériaux à utiliser, les hauteurs, les pourcentages d'emprise au sol... Autant dire que ce travail est complexe dans la mesure où la municipalité souhaite garantir au maximum les possibilités de construction permises auparavant dans le Pos.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans certains secteurs définis, la loi impose un pourcentage de logements sociaux pour toute construction de plus de 8 logements. Ceci pour pallier les carences en logements à caractère social. Rappelons que la commune ayant dépassé les 3500 habitants est redevable d'une pénalité due à une carence en logements sociaux (lire page 4).

À PROPOS DU PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)...

L'élaboration d'un PADD, étape préliminaire à la validation d'un Plu, est un long travail entre la commune et les services de l'État. Il a été présenté au conseil municipal, le 18 décembre. Il avait déjà fait l'objet d'une réunion publique en novembre 2014 et a été

exposé sur des panneaux, en mairie, et sur le site internet. Les orientations ont peu changé et un effort de simplification a été fait sur les cartes. Ainsi ce PADD s'articule autour de 4 grandes orientations : - Garantir un développement urbain cohérent et maîtrisé.

- Renforcer l'attractivité et développer l'économie communale.
 - Protéger la biodiversité, les paysages et le patrimoine local.
 - Agir sur la mobilité et les déplacements.
- *Compte-rendu sur meyrargues.fr*

La réservation des salles se fait sur internet

Un nouveau système de réservation des salles communales et de prêt de matériel a été mis en place dans l'esprit salubre de l'Agenda 21, si cher à la commune. Désormais toutes les démarches peuvent se faire en ligne, via le site meyrargues.fr. Le principe est simple : un onglet sur la page d'accueil du site internet de la commune permet d'accéder à une rubrique. Il suffit ensuite de remplir les champs, selon si l'on est un particulier ou une association. La demande est ensuite transmise à tous les services concernés et génère automatiquement les demandes d'arrêtés et de tous autres documents administratifs. Un gain



→ Un onglet, situé en haut à gauche sur la page d'accueil du site, permet d'accéder directement au système.

de temps considérable pour les services municipaux mais également pour les utilisateurs des salles. Ce système permet également un gain d'énergie et

évitera du gaspillage de papier. Les nouvelles réglementations, notamment celle de la salle des fêtes, seront également en ligne et consultables.

RAPPEL POUR LES ARRÊTÉS DE VOIRIE

Toute personne ou entreprise nécessitant un arrêté municipal de voirie pour effectuer des travaux, un déménagement, l'élagage d'une haie ou autres... doit en faire la demande auprès du service concerné au moins 15 jours avant la date d'exécution, afin que les agents prennent les mesures nécessaires. Passé ce délai, les administrés s'exposent au risque de ne pas obtenir d'autorisation à temps. Cette procédure ne concerne pas les manifestations organisées par les associations.

→ Des imprimés à remplir sont téléchargeables sur meyrargues.fr

LE TRANSPORT À LA DEMANDE EST EN BONNE VOIE
Déjà à l'essai dans des communes du pays d'Aix et fort de résultats encourageants, le transport à la demande (TAD) va s'étendre à toutes les communes de la CPA qui souhaitent l'instaurer. Le principe est simple : les personnes non véhiculées et isolées pourront désormais faire une demande par téléphone et se présenter à un des arrêts TAD qui seront stratégiquement installés. Ce service de transport sera payant. Vous trouverez davantage d'informations dans la prochaine édition du Bim.

ET SI ON SE METTAIT AU "POINT VERT" ?

À la suite de nombreuses démarches restées vaines auprès des établissements bancaires, la municipalité cherche des solutions pour pallier la disparition du distributeur automatique de billets. Il a donc été proposé l'installation de "Points verts" dans des commerces du

village, comme cela se fait déjà dans certaines communes. Des élus ont rencontré les commerçants du village et certains ont semblé intéressés et prêts à jouer le jeu. Ce système proposé par le Crédit Agricole permettrait aux Meyrarguais de retirer des petites sommes en liquide dans les commerces et ainsi de favoriser l'économie du village. Affaire à suivre...

LES ÉCHOS

Un "point info logement". L'association pour le logement en pays d'Aix (Alpa) tient des permanences pour renseigner sur des thématiques liées au logement social.

→ 15 av. A. Baudoin à Aix. Les mardi 13h30 à 16h30 et jeudi 9h à 12h : 04 42 17 43 43.

À PROPOS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE...

► LA REQUALIFICATION DES AVENUES FRÉDÉRIC MISTRAL ET GRAND VALLAT VOTÉE À L'UNANIMITÉ

Le conseil municipal a convenu avec la Communauté du pays d'Aix (CPA), que Meyrargues réaliserait ces travaux de requalification en lieu et place de la CPA, compétente au titre des entrées de ville. Cependant, la Communauté

du pays d'Aix assumera la totalité du coût correspondant à l'opération, qui s'élève à près de 2,3 millions d'euros. Ces travaux de voirie concernent donc les avenues Frédéric Mistral et Grand Vallat, depuis l'entrée d'agglomération (au-dessus du canal EDF) jusqu'au rond-point situé au niveau de l'école maternelle. Les conseillers municipaux ont approuvé cette délibération à l'unanimité.

LES ÉCHOS DE L'ÉCO

LES ACTEURS DE LA VIE ÉCONOMIQUE

Une esthéticienne. Forte



d'une longue expérience en tant qu'enseignante en école d'esthétique et

comme salariée dans un spa, Noémie Delaeter se lance dans les soins esthétiques à domicile. Elle propose soins du visage et corporels, du maquillage, notamment pour les mariées, de la manucurie, du vernis semi-permanent... Somme toute essentiellement "ce qui touche au bien-être". Bonne nouvelle. → 06 63 44 73 12 ou www.nbienetre.fr

Un plombier-chauffagiste.



Réfléchi et dynamique, Mohamed

Madad sait être de bon conseil quand il s'agit d'entretien, de rénovation ou de création de systèmes de plomberie et de chauffage. Ce Meyrarguais, attaché à son village, vient de s'installer en tant que plombier-chauffagiste. "Je voulais me lancer dans le domaine de l'énergie et trouver un équilibre dans un travail à la fois manuel et intellectuel, mais je tenais à être bien formé", résume-t-il, animé par une grande conscience professionnelle. Titulaire d'un cursus complet (CAP, formations...) en tant qu'installateur sanitaire et thermique, il est assisté par son frère, Walid, également qualifié. Et tous deux ont à coeur de rendre avant tout service aux Meyrarguais en étant disponible 7/7 jours et 24/24h. → 06 46 34 47 47 ou 06 26 70 57 13 - madadmw@gmail.com

L'art délicat de la carterie selon Mylène

Elle a créé son entreprise bien nommée "Dessine-moi l'élégance"

Rien ne prédestinait Mylène à devenir créatrice de faire-part et d'articles de papeteries. Auparavant dans l'informatique, issue d'études supérieures en commerce, elle ne soupçonnait même pas son âme d'artiste. Et pourtant : "J'ai toujours aimé réaliser des cartes de voeux, pour des proches, mais je n'avais jamais imaginé me lancer dans cette aventure un jour", admet-elle. De retour d'un séjour au Canada, où elle a découvert un style de faire-part qu'elle n'avait jamais vu en France, c'est la révélation. "Travailler les matières, les couleurs, les dentelles, les cristaux... me plaît beaucoup. J'observe, j'assemble et je compose avec les différents éléments pour créer quelque chose qui me ressemble et de joli", décrit-elle comme animée par cette



passion singulière.

Au bonheur des dames

Dans son atelier, pour le moment à domicile, des rubans, des papiers de toutes les couleurs mais aussi de la dentelle, des cristaux, des perles laissent présager la quantité de combinaisons possibles pour la réalisation d'un faire-part de mariage ou de naissance. "J'ai plus d'une centaine de couleurs et il existe des milliers de compositions, s'amuse-t-elle. Je peux proposer des modèles et adapter les couleurs selon le choix des clients ou composer

une carte de A à Z selon la demande". Quoi qu'il en soit le résultat est raffiné et délicat. Pour l'heure, Mylène travaille exclusivement en ligne. Ne reste qu'à faire un tour sur la toile. → 06 46 70 38 31 - contact@dessinelelegance.com ou www.dessinelelegance.com.

UN GRAND CHOIX

Mylène compose des cartes de voeux, des faire-part de naissance et de mariage, avec enveloppe. Elle réalise également les menus pour les mariages, les livrets de cérémonie ou des urnes pour y déposer les enveloppes cadeaux pour les jeunes novi.

UNE GRANDE SÉANCE DE BIEN-ÊTRE AVEC UN PETIT BRIN D'ÉVASION

C'est probablement sa grand-mère, masseuse à domicile, qui a transmis à Cindy un goût prononcé pour cet art ancestral assorti de multiples vertus. Une reconversion mûrie de longue date. "J'ai longtemps travaillé dans la vente, mais au départ je voulais exercer dans le domaine de l'esthétique", résume cette jeune Meyrarguaise de 23 ans. C'est chose faite, grâce à l'obtention d'un diplôme qualifiant,



issu du Pôle esthétique formations. Désormais, Cindy propose des massages californiens, à la bougie, aux pierres chaudes ou des soins du corps liftants ou amincissants, ainsi que tous types de soins du visage (mas-

sages, gommages, masques...) pour le bonheur de ces dames. Les séances vont de 30 à 90 mn et des cures en plusieurs étapes sont aussi proposées. Somme toute, on peut se faire masser de la tête aux pieds et profiter d'un brin d'évasion dans un cadre coquet et chaleureux. Une bonne idée de cadeau.

→ "Un brin d'évasion" : 1052, ch. des Traversières - 06 67 00 67 63.

La boulangerie Angelico sait être au four et au moulin

Elle a pignon sur l'avenue de la République depuis 1983

Il est 16h23. Une heure d'affluence à la boulangerie Angelico, avec la sortie des écoles. Certains enfants s'essaient à leur toute première commande. Seuls, comme des grands : "Une baguette et un Malabar, s'il vous plaît", lance une petite fille sous le regard attendri de sa maman. Et oui, ces incontournables douceurs que beaucoup, étant petits, venaient chercher dans la boulangerie du village. Voilà une belle image d'Épinal que Sandra et Gilles Angelico, aux manettes de la boutique, s'efforcent de faire perdurer. "Nous avons des habitués, des personnes âgées que l'on connaît bien. Mais on a aussi des petits que l'on a vu naître et qui aujourd'hui viennent chercher leur pain avec leurs

« C'est un peu l'histoire de notre vie »



→ Le "Ligourès", ici au premier plan, est une spécialité aux saveurs locales, "inventée" par Gilles Angelico. Serge Billet, dispense régulièrement des formations en pâtisserie. ▼

parents", glisse Sandra avec un large sourire. Accueillante et bienveillante, elle connaît bien les ficelles de ce beau métier qui est un peu "l'histoire de notre vie", concède-t-elle. Mon mari est né dans la farine", lâche-t-elle avec humour. Son père, Carmelo, a ouvert la boulangerie en 1983 et le couple a repris le flambeau en 2000. Gilles est au laboratoire, avec David, pâtissier. Sandra sert les clients, avec Claudie. Ils

proposent des douceurs, faites maison et ont même créé une spécialité meyrarguaise bien nommée "Le Ligourès". Un gâteau à base de miel, d'orange et d'huile d'olive. Le savoir-faire de Gilles et de son pâtissier est sans cesse renouvelé grâce à des formations régulièrement dispensées par Serge Billet, Meilleur ouvrier de France et champion du monde de pâtisserie. Excusez du peu. C'est dire le talent qui se cache derrière certains de leurs entremets. → 7, avenue de la République - 04 42 57 57 96.

UNE MULTITUDE DE SERVICES POUR SERVIR LES MEYRARGUAIS

Forte d'une philosophie louable de maintenir les commerces de proximité et de répondre à la demande des Meyrarguais, la boulangerie Angelico a repris la presse lorsqu'en 2013 le commerce existant a dû fermer. Elle propose 600 titres, dont les

journaux et magazines principaux, et peut aussi commander des éditions à la demande. Elle s'occupe, de fait, des relais colis, et dernièrement propose des services de cordonnerie, de tirages photographiques et de reproduction de clés.

L'équipe de la boulangerie Emile Bec a du pain sur la planche

Les meuniers ne dorment pas toujours. Pour preuve, le parcours de Didier Blin, jeune meunier puyricardien, propriétaire de la boulangerie Emile Bec. Le "B" de "Bec", c'est lui. Le "E" et le "C" se sont ses collaborateurs, dont l'un d'eux est un boulanger hors pair, Compagnon du devoir. Ensemble, ils ont ouvert leur



première boulangerie en 1999, à Pertuis. "On a tout fait de travers à cette époque", admet Didier avec un sourire en concédant leurs erreurs de novices. Mais ils ont persévéré et, bon an mal an, une opportunité s'est dessinée à Meyrargues en 2006, donnant naissance à la boulangerie que l'on connaît. Auparavant, Didier a exercé dans une biscot-

terie, puis dans un moulin du Vaucluse, pendant 10 ans. Et il suffit de l'écouter parler de ses précieuses farines pour comprendre que son métier ancestral est une véritable vocation. Fort d'une formation de boulanger, cet expert a pris soin de sélectionner une farine de tradition française qui ne contient aucun adjuvant pour servir les besoins des

Meyrarguais. Sur place, sous la coupe de Manon, une équipe est aux petits soins pour servir pains, viennoiseries, tartes, sandwiches, gâteaux... "On propose de nouveaux pains tous les 3 mois", avec, en dernier né, un pain aux algues. Seul bémol : il manque un véritable espace de restauration. La boulangerie va connaître des évolutions dans

le courant de l'année 2017. Il s'agira donc d'agrandir. Le laboratoire restera au même endroit, le point de vente actuel deviendra le local de la fleuriste "Fleur de Cel" et une surface sera créée sur l'emprise de l'actuel préfabriqué pour offrir un espace convivial de vente et de restauration.

→ Emile Bec, RD96 : 04 42 92 74 59.

La requalification de l'entrée nord est en route

La CPA a entrepris les travaux en septembre dernier

L'entrée nord avait besoin d'être revue. Aussi, après la requalification de l'entrée sud, c'est à son tour de changer de visage. L'aménagement de cette portion, qui s'étend du rond-point du Grand Valat jusqu'au pont du canal EDF (sur la RD96), a démarré en septembre et devrait s'achever au printemps, pour permettre la plantation des végétaux dans de bonnes conditions. Cette requalification prévoit la création de trottoirs, de passages piétons, de pistes cyclables, la réfection de l'éclairage public, l'installation d'un réseau fibre optique et des aménagements paysagers. Les travaux sont entièrement financés par la Communauté du pays d'Aix (lire en page 7).



◀ L'intersection du cours des Alpes et de la RD96 a été modifiée. Les usagers prendront uniquement la voie de droite pour se rendre sur la RD96 (en direction de Peyrolles ou d'Aix). Une entreprise spécialisée a comblé la cavité à l'aide d'une machine spectaculaire ▼.

UNE CAVITÉ DÉCOUVERTE

Pendant les travaux, une cavité a été découverte sous le niveau de la route. Une opération a donc été menée en urgence afin de pallier tous risques d'effondrement. La circulation a été interrompue et une entreprise spécialisée a comblé la cavité avec du béton.



Le système Lifi a été inauguré

C'est officiel. Le système Lifi a été inauguré en présence des acteurs du projet, de Madame le sénateur-maire et de nombreux élus. Ce procédé de transmission de données par la lumière de LED, via un smartphone, a été détaillé et une démonstration a permis d'observer des essais concluants. Rappelons que Meyrargues, pilote pour ce projet, est la première commune de France à posséder un réseau d'éclairage en Lifi. Pour l'heure, 19 lampadaires et un abribus sont équiperés.

La SNCF, partie prenante du projet, va également équiper la gare. Ne reste plus qu'à finaliser l'installation afin que les Meyrarguais puissent utiliser cette technologie. À l'aide d'un smartphone placé sous un lampadaire, ce système permet de recevoir des informations pratiques géolocalisées (horaires commerces ou de bus, évènements, retards de trains...). Cette installation permet, par ailleurs, de poursuivre l'équipement du parc d'éclairage public en LED.



→ En pointant le smartphone vers le lampadaire des informations pratiques s'affichent, en fonction de l'emplacement de l'éclairage.

LE CHIFFRE

8000€

Le panneau photovoltaïque de 52m², installé sur le toit de l'école depuis 2010, a produit 64 410 kw/h, ce qui représente 32 205 kg de CO₂ non-émis. Il rapporte 8000€/an.

Les riverains de la Liquette prennent une nouvelle voie

Le quartier de La Liquette, créé il y a 35 ans, avait besoin d'un rafraîchissement. L'essentiel résidait dans la création d'un réseau pluvial au vu de la quantité d'eau qui ruisselle sur cette zone. La municipalité, à l'écoute des habitants, a donc réalisé un réseau avec des avaloirs qui guident les eaux



vers le canal EDF, via le chemin DFCI. La route a été requalifiée avec des trottoirs aux normes. Le



coût des travaux s'élève à environ 127 000€, financés à 80% par le Conseil départemental.

Un nouveau mur sur le cours des Alpes

Le risque d'effondrement ne peut être pris sous aucun prétexte. Aussi lorsque la municipalité a constaté les dégradations du mur de soutènement qui jouxte la nouvelle médiathèque et rejoint l'abribus du cours des Alpes, elle n'a pas tergiversé. Le mur a été démolí et entièrement reconstruit, en prenant en compte toutes les caractéristiques techniques nécessaires pour assurer la sécurité totale des voies de circulation des



piétons et des véhicules. Le montant des travaux s'élève à 71 000€ HT, pris en charge à 80% par le Conseil départemental, au titre de travaux de proximité.

LES ÉCHOS

Une bonne élève pour l'accessibilité. La municipalité a reçu un avis favorable de la part de la commission d'accessibilité. Dans le cadre de la loi du 11 février 2005, une ordonnance oblige les exploitants d'établissements recevant du public (ERP) à réaliser des travaux ou à établir un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) pour être en conformité pour les personnes à mobilité réduite. Pour la commune, cet agenda comprend un programme sur 6 ans qui permettra de mettre aux normes les bâtiments communaux, pour environ 230 000€ HT.

LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE A OUVERT AU PUBLIC

La nouvelle médiathèque a officiellement ouvert ses portes. Elle est accessible le mercredi après-midi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h. Pour le moment, un agent, Delphine Ballester, aidée d'une équipe de bénévoles, accueille le public. Les horaires d'ouverture seront élargis à l'arrivée du nouveau responsable.



Mode d'emploi

→ **Les tarifs annuels :** 4€ par famille pour les Meyrarguais et 6€ par famille pour les non-résidents.

→ **Les prêts :** 3 livres et 3 revues par personne, 3 CD audio pour 3 semaines et 2 DVD par famille pour une semaine. Possibilité de prolonger et de réserver sur place des ouvrages.

La borne à incendie de la rue Jules Ferry est davantage accessible

Le poteau incendie, situé à l'angle de la rue Jules Ferry et de la traverse Buissonnière, a été déplacé sur la rue Joseph d'Arbaud, à l'emplacement des conteneurs qui sont désormais en bas de cette même rue. Cette opération a

été réalisée pour des raisons de sécurité. L'ancien emplacement était exigu et difficile d'accès pour les services de secours. Une nouvelle canalisation a été mise en place pour raccorder la borne au réseau de l'avenue de la République.



LE PASSAGE À NIVEAU DE RÉCLAVIER A ÉTÉ AMÉNAGÉ ET SÉCURISÉ

Un point noir à l'entrée des massifs a été définitivement éliminé du paysage avec le concours du Grand Site Sainte-Victoire. L'espace, situé à la hauteur du passage à niveau de Réclavier, a été réaménagé et sécurisé. Les éléments métalliques (vieux grillages, glissières...) ont été recyclés, les gravats envoyés en déchetterie et le surplus de ballast a été récupéré pour l'entretien des voies communales. L'esplanade et les abords de la voie ferrée ont été sécurisés avec du grillage et des poteaux en bois, en partenariat avec SNCF Réseau.



risés avec du grillage et des poteaux en bois, en partenariat avec SNCF Réseau.



Enfin, un emplacement pour le conteneur a été aménagé ainsi qu'un dépose minute.

LE CHIFFRE

205

205 tonnes de déchets ont été recyclés en 2014, soit environ 55kg par habitant et par an. Cela représente une augmentation de 4% de déchets revalorisés par les Meyrarguais, par rapport à 2013. La commune compte 1347 tonnes de déchets pour 2014 contre 1368 tonnes en 2013. Elle a donc diminué de 3% sa quantité d'ordures ménagères.

LA COMMUNE S'ENGAGE POUR L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

La commune vient de souscrire à un contrat d'énergie verte. Cela signifie que dans le cadre du paiement de son énergie, elle contribue à produire des énergies renouvelables, comme l'hydraulique, l'éolien ou encore le photovoltaïque.

La commune se porte comme une fleur

La commune a obtenu une fleur au concours régional des Villes et villages fleuris

Et d'une ! Depuis le temps que Meyrargues obtenait le premier prix des concours départementaux des Villes et villages fleuris, il était temps que les nombreuses initiatives engagées en faveur du développement durable soient valorisées. C'est chose faite avec cette toute première fleur en poche. L'annonce est encore officielle -la remise des prix officielle aura lieu au printemps- toutefois la fierté est bien là. Ne reste



plus qu'à laisser fleurir des panneaux estampillés de la petite fleur. Par ailleurs, lors de la visite du jury pour le concours, une équipe de tournage pour l'émission "Silence ça pousse", diffusée sur France 5, a réalisé un documentaire sur les initiatives de la commune en faveur du développement durable. Il a été diffusé le 15 janvier et consultable sur meyrargues.fr

DES MEYRARGUAIS SUR LE PODIUM DÉPARTEMENTAL

Dans le cadre du concours local, organisé par la commune, certains Meyrarguais, arrivés en pôle position, ont été récompensés par le Département. Florence Sandri a obtenu le 1^{er} prix dans la catégorie "maisons fleuries", l'école Jules Ferry a reçu le 2^e prix (catégorie écoles et jardins pédagogiques) et Messieurs Boméa, Gauthier et Chirazo ont aussi reçu le 2^e prix dans la catégorie fleurissement collectif.

Un coup de propreté pour la ceinture verte du village

La ceinture verte du village est propre et ça se voit. La Communauté du pays d'Aix (CPA) a organisé un chantier afin d'entretenir les espaces verts hors massif forestier. Dans le cadre d'un dispositif d'insertion, une équipe a procédé au débroussaillage et au nettoyage des collines environnantes de la salle des associations ainsi que de toute la partie collinaire



qui entoure le cimetière. Cette opération entièrement prise en charge par la CPA participe à la sécurisation des espaces et permet de lutter contre la propagation des incendies.

Un bon cru pour l'huile d'olive "made in" Meyrargues

Tous les oliviers communaux de Meyrargues y sont passés ! Résultat : 376 kg d'olives soit 65 litres d'huile d'olive 100% Meyrarguaise. La récolte d'olives, initiée par l'association Comm'un jardin de Mey, a été fructueuse. Pendant les week-ends du mois de novembre les adhérents et volontaires se sont attelés à cette tâche délicate qui permet par ailleurs de contribuer à l'entretien de ces arbres



précieux. Les fruits récoltés ont été apportés au moulin de Monsieur Garcin, à Jouques, et quelques litres seront symboliquement donnés au restaurant scolaire et au foyer du 3^e âge. L'association, eu égard à l'engouement général pour cette activité, va organiser des stages de taille des oliviers, en février prochain. Il suffira d'être adhérent à l'association pour en bénéficier. → Contact : 06 19 79 88 64.

Le centre ancien prend des airs de renouveau

**Compost partagé, fête de quartier...
l'amélioration du cadre de vie passe
aussi par des initiatives des habitants**

Beaucoup de communes saluent l'idée, à l'image de Fuveau qui se serait inspirée de cette belle idée meyrarguaise. Parce que le compost partagé est une initiative exemplaire, certes, mais surtout parce qu'il fonctionne. Et pour preuve : deux tonnes de compost ont été produites en un an ! Cela ne se ferait pas sans le plein investissement des riverains et la collaboration de la CPA. Installé sur la place Victor-Hugo depuis 2012 -la commune est pilote sur ce projet-, ce sont aujourd'hui 23 familles, soit environ 50 personnes, qui participent au compost partagé et son fonctionnement est plutôt bien rôdé. Cinq référé-



→ Un atelier jardinage a été organisé lors du marché de Noël.

rents (des habitants) se sont proposés et ont suivi une formation spécifique. Ils veillent à la bonne marche de l'aire de compostage et répondent aux questions des usagers. Un agent des services techniques, Éric Martinez, a également été formé et s'occupe désormais du stockage et de la fourniture de la matière sèche (lire encadré). Somme toute, c'est une affaire qui tourne et permet

UN LIEU DE STOCKAGE

Une aire de stockage provisoire a été réalisée par les services techniques afin d'y récolter les déchets végétaux issus de l'entretien des espaces verts. Ils sont triés et prêts à être distribués pour alimenter le compost partagé. Cet espace est protégé de l'humidité et sécurisé.

de créer des événements fédérateurs, notamment lors de la sortie et de la distribution du compost. Le précieux résidu obtenu est partagé notamment entre les participants et la mairie pour des utilisations diverses et évolutives (jardinières de la commune), alliant ainsi la démarche au "zérophyto".
→ Si des familles souhaitent participer : meyrarguescompost@live.fr

LE COLLECTIF DE QUARTIER JOUE LA CARTE DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Dans un élan collégial, la municipalité, la commission extra-municipale chargée de l'environnement et du développement de l'écocitoyenneté (Cedec), le collectif de la rue Emile-Zola et les référents composteurs ont organisé une réunion afin d'échanger sur des initiatives permettant d'améliorer le cadre de vie comme le compost partagé (lire ci-dessus), l'installation de bancs, de jardinières, d'une boîte à livres permettant l'accès

gratuit à des ouvrages déposés par les habitants du quartier... Une quarantaine de personnes a participé à cette séance de partage d'idées et de nombreuses propositions ont été faites, notamment pour l'installation de jardinières et de boîtes à livres. Il a également été décidé d'installer une oeuvre de Marie-Line Fouassier. Une étude de faisabilité permettra de déterminer à quel emplacement elle sera posée. De jolis projets à suivre...

Les conteneurs de la rue Joseph d'Arbaud ont été déplacés

Soucieux du confort des usagers, la municipalité a organisé une réunion de quartier afin de recenser les doléances des riverains de la rue d'Arbaud. Il

s'agissait, entre autres, d'évoquer le déplacement des conteneurs de tri sélectif et d'ordures ménagères, véritable verrue et source de nuisances pour les riverains.

Ceux situés à l'intersection de la traverse Buissonnière et de la rue d'Arbaud, ont été installés au niveau de l'esplanade, située en face de l'avenue du Pré de ville.

LES RENCONTRES... de l'observatoire régional eau et milieux aquatiques

On n'a pas toujours conscience que l'urbanisation peut parfois engendrer des problématiques comme l'inondabilité. En ce sens, l'Agence régionale pour l'environnement (Arpe), qui anime l'observatoire régional de l'eau et des milieux aquatiques, a organisé une journée de rencontre, à Meyrargues, sur le thème des problématiques de l'eau. "Le but est de



les prendre en compte dans les aménagements liés au Plu ou au Schéma de cohérence territoriale (Scot)...", détaille Claude Holyst, directeur de l'Arpe. Il s'agit donc de multiplier les regards et de partager les expériences afin de mettre en oeuvre une gestion globale des bassins versants avec un souci de solidarité des compétences pour le bien-être de la population".

Les campagnes de prévention s'invitent à l'école

Les enfants ont bénéficié d'une sensibilisation aux dangers de la route

Hep ! T'es passé au rouge ! Arrête-toi 20 secondes sur le côté". Ils ont beau être des apprentis, les écoliers qui ont endossé le rôle d'agents de la sécurité routière ont assuré leur fonction avec beaucoup de sérieux. À tour de rôle, les élèves de l'école Jules Ferry ont été piétons, agents de sécurité et "automobilistes", en deux roues bien sûr. Dans la cour de l'école, des passages piétons, des feux tricolores et des voies de circulation avaient été installés afin d'immerger les élèves de CM2 dans l'univers du code de la route, le temps d'une journée. Un enseignant de la conduite routière et deux agents



→ À l'école Jules Ferry, les écoliers de CM2 ont appris à respecter le code de la route et à agir avec prudence.

de la police nationale ont encadré les enfants, sous la coupe de leur enseignant. L'objectif était que les écoliers touchent du doigt les problématiques des usagers et "qu'ils soient sensibilisés aux dangers et au respect du code de la route", explique l'association Artemis qui mène ces missions de prévention

dans les établissements scolaires de toute la Communauté du pays d'Aix (CPA). Cette initiative est issue d'une convention tripartite entre la préfecture de police, la CPA et l'association Artemis, spécialisée dans la sécurité routière. Gageons que les enfants prêchent ces bons réflexes à leurs aînés.

UN PÈRE-NOËL GÉNÉREUX A RENDU VISITE AUX PETITS MEYRARGUAIS

La surprise a été de taille ! Arrivé par les toits, le Père-Noël a rendu visite aux maternelles avec les bras chargés de cadeaux. Tous ont reçu des jeux éducatifs et ludiques "pour la classe" ont-ils rappelé en chœur. Les "adultes" ont eu droit à des tablettes numériques (lire article ci-dessous).



◀ Pour parfaire ce moment de fêtes de fin d'année, l'Association des parents d'élèves de Meyrargues (Apem) a proposé du chocolat chaud et des gâteaux. Petits et grands se sont ainsi régalés en fêtant la fin de l'année 2015.

UNE MATERNELLE À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

Une école à la pointe de la technologie. Voilà de quoi ravir les parents et l'équipe pédagogique de la maternelle. À l'occasion des fêtes, la municipalité a remis 15 tablettes numériques et un vidéoprojecteur à l'établissement scolaire. Ce projet est un choix partagé entre l'équipe pédagogique, l'Enseignant ressource en informatique et en pédagogie (Erip) et la commune. "Une fois les applications spécifiques de l'Éducation nationale installées, les tablettes



vont circuler par groupe de 5 ou 6 enfants et chacun apprendra à s'en servir à son rythme, détaille Dolorès Giner, la directrice, en précisant que les enseignants seront formés en janvier. Cet outil pédagogique permet aux élèves d'être tous au même niveau, car certains en ont déjà chez eux. Ils vont pouvoir photographier les étapes de leurs travaux et suivre des histoires de façon chronologique". Bonne nouvelle.

Les maternelles font fructifier les bons légumes

Encadrés par leurs enseignants, les élèves réalisent un jardin en permaculture

J'en ai un !" s'exclame un élève de maternelle en montrant un ver de terre. Ses camarades s'agglutinent autour du jardin en permaculture pour constater l'heureuse trouvaille, puis s'émerveillent à l'unisson. C'est que le rôle d'un ver de terre dans l'écosystème n'a plus de secret pour ces jardiniers en herbe. Valérie Delalaing, leur enseignante, s'en réjouit, et poursuit son intervention sur la parcelle, à l'image des autres classes qui s'en occupent tour à tour.

Un projet fédérateur

Après le potager dans la cour de l'école élémentaire, c'est au tour de la maternelle de créer sa propre production. Jusqu'à présent, les 5 classes avaient chacune un carré de jardin, travaillé comme un potager classique avec terreau apporté. Cette année, l'école fabrique elle-même son propre terreau, bio et économe en eau ! "Nous réalisons un jardin en permaculture qui implique les 5 classes. Tous les enfants coopèrent et interviennent sur une parcelle commune, résume Dolorès Giner, directrice de la maternelle. En ce sens, ce projet qui s'inscrit dans eco'coop



→ Les élèves réalisent du compost pour alimenter leur jardin. Ils peuvent aussi observer de près le travail des vers de terre ▲.

-Agenda 21 des coopératives scolaires- est fédérateur. "Les enfants apprennent à planter des légumes, à les reconnaître, à distinguer leur saison... Ils découvrent le fonctionnement de ce type de jardin qui prône le retour à l'état le plus naturel possible ainsi que les méthodes de compost. Les graines générées seront replantées l'année suivante, il n'y a aucun élément chimique, décrit Dolorès en s'efforçant de retranscrire ce qu'elle a appris grâce à un intervenant, Yannick. Le but est que les enfants puissent ensuite consommer leurs propres légumes qui seront totale-

ment naturels". Et celle-ci d'admettre : "c'est aussi enrichissant pour les adultes que pour les enfants, tout le monde apprend en même temps. Et les enfants savent désormais que l'élément moteur de ce jardin est le ver de terre". Ce travail se fait en collaboration avec les services techniques, qui apportent les résidus de la tonte de pelouse pour alimenter le jardin. Avec le restaurant scolaire qui fournit des épluchures pour le compost et avec les familles puisque chaque enfant amène des déchets végétaux. Un beau travail d'équipe !

VOUS AVEZ DIT PERMACULTURE ?

La philosophie de cette méthode de culture est de devenir autosuffisante. Au départ, il faut préparer le terrain, avec du compost, bien le nourrir, apporter de la matière et procéder à diverses techniques pour que la nature se suffise à elle-même, soit économe en énergie, respectueuse des êtres vivants et, qu'à terme, la main de l'homme intervienne le moins possible.

→ À la demande de l'Éducation nationale, dans le cadre du Plan particulier de mise en sécurité (PPMS) et sous la coordination de la direction de la maternelle, l'établissement scolaire a effectué un exercice en cas d'intrusion extérieure. En présence d'élus, des services de secours et des forces de l'ordre l'exercice s'est déroulé dans les meilleures conditions. Les enfants ont été très attentifs.



À VOS FOURCHETTES POUR LA SEMAINE DU GOÛT

Mais que fait donc cet enfant le nez collé sur une affiche ? "Ben, je cherche le parfum de la glace", répond une petite fille. Stylo en main, elle s'apprête à remplir le questionnaire qui demande aux écoliers de reconnaître les parfums de deux glaces installées sur un grand panneau, à l'aide d'un système olfactif. Non, il ne s'agit pas d'un casting pour l'émission "Top chef" mais bien



de la semaine du goût qui prône la découverte des saveurs d'ici et d'ailleurs. Cette année, le thème était l'Italie. Le chef du restaurant scolaire, Philippe Moutte, s'est appliqué à préparer des mets et des desserts aux saveurs de la célèbre botte de la Méditerranée : tomates mozzarella, gnocchis, raviolis, pâtes à la carbonara, tiramisu... sont autant de plats que les écoliers ont pu (re)découvrir.

Le carnaval des écoles se prépare

Une nouvelle troupe fait son entrée en piste pour l'édition 2016 du carnaval des écoles. L'association des parents d'élèves (Apev) organise un défilé avec une compagnie d'une trentaine d'artistes, comédiens, danseurs,

acrobates... Et le show s'annonce spectaculaire ! Le départ du défilé est prévu le 1^{er} avril, à 16h15, depuis la cour de l'école. Le cortège paradera dans les rues du village, jusqu'au stade où un Carantran sera brûlé selon la tradition.



LA MAGIE DE NOËL A OPÉRÉ

UN CONTE ENCHANTEUR POUR LES TOUT-PETITS DE LA FARANDOLE



→ Comme chaque année, les tout-petits du multi-accueil La Farandole ont pu assister à un spectacle. C'est Lumi, qui a emmené les enfants sur les traces du Père-Noël.

UN SPECTACLE INTERACTIF POUR LES MATERNELLES



→ Dans un décor féérique, les petits Meyrarguais ont voyagé entre tours de magie, films d'animation et contes avec le spectacle offert par le comité des fêtes. Ce dernier offrira un autre spectacle aux maternelles pour fêter le carnaval, le 1^{er} avril.

UN VOYAGE AU PAYS DES CONTES DE FÉES POUR LES ÉCOLIERS



→ Embarqués dans l'univers magique des contes de fées, les écoliers meyrarguais ont apprécié le spectacle organisé par le comité des fêtes et la municipalité. Blanche Neige, Mary Poppins, Aladin... se sont succédé sur scène devant près de 300 enfants. Par ailleurs, l'école Jules Ferry a également proposé des contes.



Une école de pétanque pointe le bout de son nez

Stéphanie et Fabrice vont former les jeunes Meyrarguais

Son histoire est un peu celle d'Obélix, pour être tombée dedans quand elle était petite. Sa potion magique ? la pétanque. "J'ai grandi dans ce joli monde où prime le fair-play", raconte Stéphanie Altiéri. Mon père, Alain, est le président du club de boules de Meyrargues depuis des années. Je m'y suis naturellement mise dès mon plus jeune âge et c'est maintenant mon fils et ma nièce qui prennent la relève". Autant dire que c'est une passion familiale. Ayant mûri sa réflexion, elle est aujourd'hui prête à relever le défi : créer l'école de pétanque pour enfants des Cigalons. Et la nouvelle est forcément bien accueillie, à en juger par le nombre de petits Meyrarguais qui s'exercent régulièrement sur le



→ Stéphanie Altiéri et Fabrice Grazyk (à gauche sur la photo, lors de remise des prix du concours de Noël) sont les deux initiateurs de la nouvelle école des Cigalons meyrarguais.

terrain de boules. Pour autant, "on voit des mauvaises habitudes chez ceux qui apprennent à jouer tout seuls, a constaté Stéphanie. Il y a des postures, des réflexes à adopter... Les enfants issus d'une école ont une discipline, notamment dans leurs mouvements, que les autres n'ont pas toujours". Cette rigueur assortie d'une forme d'assiduité, elle promet de la transmettre. Avec Fabrice Grazyk, son acolyte, ils ont déjà été formés par la

Fédération française de pétanque et jeu provençal (FFPJP). Ils seront les deux initiateurs et des éducateurs extérieurs interviendront ponctuellement. Attention, "l'école n'est pas une garderie, prévient-on. Ce sport a un aspect ludique, éducatif et sportif mais il doit être pris au sérieux pour espérer participer et, pourquoi pas, remporter des championnats. → Contact : 06 13 11 55 96 ou stephaniefanette34@gmail.com

UN COLLECTIF DE MEYRARGUAIS S'ASSOCIE POUR MONTER UN FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

Pas de cours de théâtre, ni de représentations annuelles. Festi'Val de Durance est un nouveau collectif de passionnés, de comédiens, d'auteurs... qui souhaite donner une place de choix au théâtre amateur en organisant un festival dans la commune. Forts de différents parcours et d'expériences variées, ils sont foncièrement complémentaires. Certains sont même issus de compagnies locales et s'adonnent régulièrement aux représentations théâtrales, à l'image du président, Georges Ivanéz. "Je fais partie d'une troupe à Venelles et nous sommes très demandés. J'ai donc conclu qu'il y avait une réelle demande autant de la part des comédiens que de la part des gens". L'idée a fait son chemin pour devenir cette proposition originale d'un festival de théâtre amateur -il aura lieu les 14, 15 et 16 octobre 2016. Ce festival va rayonner dans les communes environnantes et privilégiera



les troupes amateurs locales. Le collectif organisera également des animations pour enfants, chorales... L'objectif est de mettre les arts du spectacle à la portée de tous. → Prochain spectacle le 9 avril : 06 62 00 45 69 ou festi.val.de.durance@gmail.com

L'ASM

L'Avenir sportif meyrarguais est reparti pour une nouvelle année et compte près de 150 licenciés. Le club est composé de 7 équipes pour les 5 à 12 ans et d'une équipe senior (photo) 1^{ère} Division (poule D) du District de Provence. Cette dernière est entraînée par Jean-Michel Tito, assisté par Philippe Nahon, et Nabil Smati. Le bureau est composé de Cyrille Tronche (secrétaire), Jean-Claude Merentier (trésorier), René Valenza (vice-président) et Jean-Luc Blanc Maunier (président). Le club remercie les bénévoles qui s'investissent auprès des joueurs.



Pour les fêtes, les Meyrarguais ont été gâtés. Marché de Noël et feu d'artifice étaient au menu

Plus de 230 lampions distribués et il en manquait ! C'est dire le nombre d'enfants qui ont participé à la parade aux lampions du marché de Noël. Pour cette 8^e édition, près de 50 exposants ont présenté créations, fleurs, bijoux, vêtements, friandises, douceurs, plats préparés, saucissons, fromages... Bref il y en avait pour tous les goûts. Le comité des fêtes a offert des marrons et du vin chaud, des ateliers de maquillage et de jeux gratuits ont également été proposés. Cette année la parade, emmenée par le Père-Noël, a traversé le village depuis l'église pour rejoindre la mairie. Et, surprise, la boîte aux lettres du Père-Noël brillant de mille feux attendait de recevoir les lettres de souhaits de nos tendres chérubins. Tous ont ainsi glissé leur lettre dans la boîte avec l'aide précieuse du célèbre homme en rouge.



C'était Noël !



→ Atelier maquillage, jeux, parade aux lampions... les enfants ont été comblés. Ils ont même pu poster leurs lettres.



→ Affluence au feu d'artifice du jour de l'an. Le spectacle a été grandiose et nombreux sont venus l'apprécier. Pour réchauffer tout ce petit monde Meyrargues Animations a offert brioches, vin, chocolat chaud et friandises pour les enfants.

Roger Blanc : un héros de l'ombre nous a quittés

Respect. Voilà un mot qui vient immédiatement à l'esprit lorsque l'on parle de Roger Blanc. Figure emblématique de la Résistance pour tous les Meyrarguais, cet éminent ancien combattant nous a malheureusement quittés le 16 octobre dernier, à l'âge de 90 ans. Il n'avait pas hésité à s'engager dans la Résistance le 1^{er} octobre 1942 au péril de sa propre vie. Et il a su, avec son frère d'armes,

Antoine Ballester, donner une vibrante leçon de patriotisme à tous ceux qui le connaissaient. Titulaire de nombreuses médailles relatives à son parcours exemplaire en tant que combattant des forces ennemies, Roger Blanc avait dernièrement été honoré, à juste titre, de la médaille de la Légion d'honneur. À sa famille et à ses proches nous adressons nos plus sincères condoléances.



→ La commune a recruté huit agents pour effectuer le recensement de la population du 21 janvier au 20 février. Ils seront munis d'une carte officielle. Il s'agit de Corto Barrillec, Eliot Menjou, Erika Zunino, Élisabeth Moynier, Viviane Sayag, Delphine Grégoire, Bastien Deleuze et Lucien Facciolo.



→ Les nouveaux arrivants ont été conviés à une fête en leur honneur. Chaque année, la municipalité organise un pot de bienvenue afin de faire découvrir l'histoire et la vie du village.



→ La municipalité a organisé une soirée pour rendre hommage aux Sœurs des campagnes. Cette congrégation fêtait ses 50 ans d'existence à Meyrargues. Un film sur leur histoire, préparé par Philippe Mioche, Jean Demenge et Francis Brun, a été projeté.



→ Comme chaque année, le goûter organisé par le CCAS a rassemblé nos anciens dans une ambiance festive et conviviale.



→ Pendant trois jours, les associations, la municipalité et Meyrargues Animations, ont organisé des événements au profit du Téléthon. Une pièce de théâtre et une initiation à la zumba ont rassemblé de nombreuses personnes. Le foyer de l'Âge d'or a proposé spectacles et ventes de pâtisseries et d'objets faits main.

LE 20 FÉVRIER

Le Très grand groupe de gospel va donner le "LA"

Le Très Grand Groupe de Gospel (TGGG) c'est 45 chanteurs, 3 instrumentistes (claviers, batterie et basse), 1 chef de chœur. Cet ensemble invite à un voyage dans l'univers Gospel. Au cours de ce joyeux périple on y rencontre : le Gospel contemporain très dynamique qui constitue l'essentiel du spectacle, le



PHOTO DR

Gospel des années 60-70, 3 polyphonies sud-africaines et 3 oeuvres avec de petites formations.

→ Samedi 20 février à 18h, salle des fêtes, offert par la CPA. Entrée libre, réservations : andree.lalauze@meyrargues.fr

LE 19 MARS

Du théâtre tout public avec "La farce de maître Pathelin"

Maître pathelin, un filou qui se dit avocat, ne gagne plus rien. Il lui faut de l'étoffe pour remplacer ses habits usés jusqu'à la corde. Il se fait fort, auprès de son épouse Guillemette, d'en rapporter sans rien déboursier... A l'arnaque magistrale du drapier par Pathelin se greffe l'histoire d'un détournement de brebis par un certain Thibault l'Agnelet qui se règlera devant le juge ! Interprétée par la compagnie La Naïve, La farce de Maître Pathelin est un chef d'oeuvre du théâtre



PHOTO DR

médiéval, véritable matrice des grandes comédies de Molière. Le succès de Pathelin, depuis sa création (aux alentours de 1460) est tel que notre langue en a gardé trace comme le "c'est lui tout craché" et le

célèbre "revenons à nos moutons".
→ Samedi 19 mars à 18h, salle des fêtes. Spectacle tout public dès 12 ans, offert par la CPA. Entrée libre, réservations : andree.lalauze@meyrargues.fr

LE 16 AVRIL

Un "drôle" de concert avec "Tout fout l'camp"

Chansons qui mordent en souriant... ces deux là se sont rencontrées il y a quelques années sur la reprise d'un spectacle Tango que créa Ana Bruce, cette actrice partie bien trop tôt. Le coup de foudre qui suivit cette rencontre fût tel, entre Isabelle Desmero (chant) et Aurélie Lombart (accordéon) qu'elles décidèrent de continuer la route ensemble, et de construire des projets musicaux où elles ne s'interdiraient rien... C'est ainsi que naquit "Tout fout l'camp",



PHOTO DR

ce drôle d'objet chantant difficilement identifiable, où la tendresse se dispute avec la causticité et l'humour... Des chansons, des textes, un univers où s'entremêlent sourires et gravité, douceur et grincements de dents. De l'"Ubu" de Dick Anegam aux "Voiliers" de Nougaro et Galiano, de "la Dame aux Camélias" de Bernard Dimey aux questions existentielles de Jean Yanne, en saluant Juliette Ricet-Barrier et Michèle Bernard, elles vont vous inviter à un bien étrange et joli voyage, dont vous débarquerez en ayant fait votre plein d'émotions pour la semaine.

→ Samedi 16 avril à 20h30, à la salle des fêtes. Entrée : 5€ et 2€ pour -18 ans. Réservations : andree.lalauze@meyrargues.fr

AU PROGRAMME

► LE 1^{ER} FÉVRIER

Prochain conseil municipal à 18h30, dans la salle du conseil, en mairie.

► LE 6 FÉVRIER

L'association le Ligourès Mountains men organise une soirée dansante (danse country), ouverte à tous, à 20h30, à la salle des fêtes. 8€ de participation pour les non adhérents au club, avec une boisson offerte.

→ Contact : 06 29 22 11 71 ou ligouresmountainmen@hotmail.fr.

► LE 20 FÉVRIER

Concert de gospel par le Très Grand Groupe de Gospel. À 18h, à la salle des fêtes (lire en page 20).

► LE 11 MARS

Cérémonie de la citoyenneté, à 19heures. Les nouveaux électeurs, âgés de 18 ans, recevront leur carte à l'occasion d'une cérémonie, en mairie.

► DU 19 MARS

Théâtre tout public avec "La farce de maître Pathelin". À 18heures, dans la salles des fêtes (lire en page 20).

► DU 23 MARS

Concours de pétanque départemental jeunes, organisé par Les Cigalons. Toute la journée au théâtre de verdure.

→ Contact : 04 42 57 50 21.

► LE 25 MARS

Réunion publique organisée par la municipalité sur l'élaboration du Plan local d'urbanisme, à 18h30, dans la salle des fêtes. Il sera question de la présentation du futur zonage.

► LE 27 MARS

Tournoi annuel de Pâques de l'Avenir sportif meyrarguais (club de football - ASM). Toute la journée, sur le stade Noël Vérán.

► LE 01 AVRIL

Carnaval des écoles, organisé par l'Association des parents d'élèves (Apem). Départ du cortège 16h15, devant l'école.

► LE 16 AVRIL

Concert humoristique avec "Tout fout l'camp". Le binôme Isabelle Desmero (chant) et Aurélie Lombart (accordéon) vont vous embarquer dans un moment musical et caustique. À 20h30, dans la salle des fêtes (lire en page 20).

► LE 22 AVRIL

Réunion publique de l'équipe majoritaire du conseil municipal, à 18h30, salle des fêtes. Il s'agira de présenter les travaux en cours et à venir.

► LE 23 AVRIL

Journée en hommage à Joseph d'Arbaud, organisé par Meyrargues Animations et l'association Li Reguinaire dou Luberoun (Programme à venir).

► LE 8 MAI

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Départ à 11h, devant la mairie.

► LE 15 MAI

20^e édition de la Foulée Saint-Claude, organisée par Meyrargues Animations. → meyrarguesanimations@gmail.com

► LE 21 MAI

Randolade. Journée de découverte des contes et de la nature, organisée par les bibliothèques de Jouques, Peyrolles et Les Amis de la bibliothèque, avec trois conteurs professionnels, sur 3 itinéraires différents. Balade contée, depuis Meyrargues jusqu'au Loubatas (Maison d'initiation à la

forêt méditerranéenne).

→ *Gratuit. Contact : 04 42 57 57 42.*

ATELIERS CRÉATIFS

Des ateliers créatifs sont organisés par l'Amitié franco-tchèque sur la thématique de l'art et des traditions populaires tchèques. Ils seront animés par l'écrivain, peintre et ethnographe tchèque Kamila Skopova **les 9, 11 et 12 mars**. Les ateliers sont gratuits et ouverts à tous. → 04 42 57 57 42.

COURS DE TCHÈQUE

L'Amitié franco-tchèque organise des cours de langue tchèque. En ce début d'année, ils auront lieu une fois par mois, **les 6 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai et 4 juin**.

→ Contact : 04 42 57 57 42.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 21 janvier au 20 février, les Meyrarguais vont être recensés. Des agents recenseurs ont été recrutés et se présenteront munis d'une carte officielle (lire en page 19)



Les lotos dans la salle des fêtes

En janvier

17 janvier 2016, Diagonale - contact : 06 24 38 12 71

31 janvier 2016, Apem - contact : 06 24 96 97 97

En février

21 février 2016, Danse ta vie - contact : 06 16 58 36 57

28 février 2016, Meyrargues tennis club - contact : 06 21 01 49 54



Les dates sont susceptibles de changer.

Bulletin d'informations municipales
N°27 - Hiver 2015.

Tiré à 1900 exemplaires

Hôtel de ville, avenue d'Albertas
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09

Directeur de publication :

Mireille Jouve

Comité de rédaction et de conception :

service communication,

Chloé Arnaud, Eric Giannerini,

Philippe Grégoire.

Photos : Chloé Arnaud, Josiane Jadeau,
service communication.

Imprimé par l'Imprimerie de

Haute-Provence (IDHP)



Retrouvez dans chaque édition une tribune permettant aux élus de la majorité et de l'opposition de s'exprimer.

L'économie de notre village: un enjeu majeur pour notre équipe

L'économie est un enjeu politique primordial pour le développement de Meyrargues. Dynamiser notre commune est une de nos préoccupations quotidiennes. Elle dépend de nombreux leviers et d'actions sur le terrain.

Parmi ces leviers, le Plan local d'urbanisme (Plu). Il permet d'identifier des zones économiques et d'envisager leur création et leur essor (Coudourousse, stade Noël Véran). Il encadre également une ouverture maîtrisée à l'urbanisation pour des zones permettant l'accueil de nouveaux habitants, véritable richesse pour notre commune. Le développement de Meyrargues passe aussi par de grands aménagements : le prolongement des réseaux (entrée sud) ; la réhabilitation des voies (entrées sud et nord, et bientôt les avenues Frédéric Mistral et de la République) permettant des liaisons entre les zones économiques ; l'extension de la fibre optique, facilitant la communication pour des entreprises modernes (rond-point des 4 chemins, quartier ouest). Pour favoriser cet essor économique, il faut également des ressources financières. L'équipe municipale s'efforce de mobiliser ces ressources tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement, de maintenir les recettes (subventions) sans augmenter la pression fiscale sur les Meyrarguais. Et cela malgré les baisses des dotations de l'État et la pénalité due à la carence en logements sociaux qui s'élève à 83 000€ par an (lire en page 4).

Ce dynamisme économique est indiscutablement lié au vote du budget, dont une partie importante des investissements dépend de nos partenaires financiers (Conseils régional et départemental, CPA) et, de fait, de la métropole Aix-Marseille Provence (AMP). Il est de la responsabilité de la majorité de voter ce budget pour permettre le financement de ces réalisations. Or, à ce jour, ce vote est repoussé au mois d'avril, compte tenu des différents procès en cours sur la mise en place de la métropole, alors qu'elle existe théoriquement depuis le 1^{er} janvier 2016. Face à ces incertitudes juridiques, certains projets sont donc gelés dans l'attente des décisions des plus hautes juridictions.

A l'échelle de notre commune, le développement économique ne dépend pas de grandes théories macro-économiques qui s'appliquent à l'échelle d'un pays. Il dépend de réalisations concrètes qui nécessitent patience, investissement et ténacité pour atteindre les objectifs en restant au plus proche des besoins des Meyrarguais.

L'équipe majoritaire du conseil municipal
"Meyrargues Demain"

Possible pour 2016 ?

Nous souhaitons à chaque Meyrarguais une très bonne année 2016 placée sous les signes de la santé, du bonheur, de la sérénité, mais aussi des avancées positives et des projets réussis. Car la réussite de chacun est déjà engagée. *"Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible"*, Antoine de Saint-Exupéry.

Alors que sera-t-il possible en 2016 ? L'accomplissement de vos projets privés ? Certainement. Si les projets privés sont toujours plus faciles à rendre possibles, c'est que ces derniers sont menés avec une vigueur et une énergie reposant sur l'entière conviction et la conviction d'une personne. Il s'agit de projets crédibles aux actions décisives.

Et pour les projets de la collectivité ? On vous répondra : *"On fera notre possible ou cela n'est pas impossible"*. Certes, les projets collectifs sont plus complexes. Tout d'abord, parce qu'ils doivent avant tout répondre aux besoins réels de la population. Puis, une fois définis ces projets dépendront de la volonté d'un groupe, de son savoir, de ses ambitions, de ses choix politiques... Souvent, le manque d'idées, la synergie décroissante ou le laxisme conduisent droit dans le vide. Alors pour combler ce vide, on sort des cartes maîtresses, des bottes plus vraiment secrètes qui uniront la pensée collective. Le politiquement correct. La première victime de cette dérive idéologique est l'écologie. Autrefois une pensée noble, elle est devenue pour nombre d'élus un étendard, derrière lequel il est rassurant de se blottir. L'écologie ne doit pas être un moyen, ni une excuse d'inaction, et encore moins un "pseudo-projet" que l'on laisserait, par la suite, s'évanouir dans la nature.

Grâce à chacun de vous, notre village retrouvera certainement le sourire. En attendant, un changement de regard peut aider chacun de nous à mieux vivre son quotidien, à croire au pouvoir de l'optimisme, du courage et de l'action...

Gilbert Bougi, Gisèle Speziani,
Stéphane Depaux et Carine Medina
Mail : parlons.meyrargues@gmail.com / Tél : 06 13 92 02 41

MAIRIE : 04 42 57 50 09 ou accueil@meyrargues.fr

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h

Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30

Le vendredi : 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30

PERMANENCES :

CAUE : 04 42 57 58 12

premier vendredi du mois sur rdv

ABF (Architecte des Bâtiments de France)

04 42 57 50 09 sur rdv

MISSION LOCALE : 04 42 61 92 50

le mercredi matin sur rdv

CONCILIATEUR DE JUSTICE : 04 42 57 50 09

le 3^e jeudi du mois sur rdv

ADAR : le mercredi de 14h à 16h

ASSISTANTE SOCIALE : 1^{er}, 3^e et 4^e mardi du mois sur rdv

PERMANENCES :

Maire : Mireille Jouve sur rendez-vous à l'accueil

Urbanisme : S. Thomann : sur rendez-vous à l'accueil

CCAS : Andrée Lalauze, le mercredi sur rendez-vous

auprès du CCAS : 09 71 09 55 14

Député d'Aix et du pays d'Aix :

Jean-David Ciot : 04 42 38 50 82

Conseillère départementale :

Patricia Saez : patricia.saez@cg13.fr

MÉDIATHÈQUE :

04 42 67 40 98 / mediatheque@meyrargues.fr

Mercredi de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h.

ÉCOLES :

Elémentaire : 04 42 57 51 56

Maternelle : 04 42 57 53 22

Crèche : 04 42 63 47 52

Centre de loisirs : 06 29 21 30 64

Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64

Foyer de l'Âge d'or : 04 42 57 59 21

Gardien plateau de la Plaine - réservations de salles :

04 42 63 47 03 - 06 16 82 13 88 - gymnase@meyrargues.fr

DIVERS :

Correspondante locale du journal *La Provence* :

josiane.jadeau@orange.fr - 06 71 97 58 19

Sécurité sociale : Permanence en mairie de Peyrolles
(04 42 57 80 05), les mardis et jeudis de 8h à 11h30.

Service communication : 04 42 57 50 09

infosmairie@meyrargues.fr

Bulletin d'informations municipales (Bim) :

04 42 50 57 09 ou bim@meyrargues.fr

TAXIS :

Chantal Michel : 04 42 57 58 95 - 06 700 228 38

Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

Toute l'actualité sur le panneau électronique (devant la
mairie), sur meyrargues.fr et sur facebook.

VACANCES SCOLAIRES

Hiver : 6 février au 21 février 2016.
Printemps : du 2 avril au 17 avril 2016.

Été : 6 juillet au 31 août 2016.
Toussaint : 20 octobre au 2 novembre 2016.

URGENCES : SANTÉ

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82

Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766

Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00

Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Samu : 15

Pharmacie du village : 04 42 57 50 16

Pharmacies de garde : 3237

Infirmières : Isabelle Maillard : 04 42 96 57 36

Catherine Martin : 04 42 57 50 18 - 06 26 60 47 74

Florence Popescu : 04 42 63 49 05

DÉCHETTERIE :

Chemin de l'Espougnac.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures.

Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98

Hervé Castel : 04 42 57 50 40

SOS médecin : 04 42 26 24 00

SOS vétérinaire : 04 42 59 90 62

SECOURS

Police : 17

Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09

Police municipale : 04 42 57 58 22

police@meyrargues.fr

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Urgence ERDF : 08 10 33 31 13/GRDF 0800 47 33 33

ENCOMBRANTS : Ils sont enlevés gratuitement le lundi
matin devant le domicile (réservé aux personnes ne pou-
vant se déplacer). Il faut en faire la demande en mairie la
semaine précédente. Contact : 04 42 57 50 09.



→ Pour les fêtes, Li Reguignaire dou Luberon ont donné une représentation théâtrale de la pastorale. Une table calendrale avait aussi été dressée selon les traditions provençales.



→ Le club High kick boxing est fier de compter un champion du monde WFC amateur -91 kg en K-1 rules : Anthony Leroy. Le club compte une centaine de licenciés qui se distinguent régulièrement grâce à de jeunes boxeurs surmotivés.



→ Les sapeurs-pompiers ont fêté la Sainte-Barbe. À cette occasion, des décorations ont été remises. L'adjudant-chef Michel Bourlon a reçu la médaille d'or pour 30 ans de service. Le lieutenant José Picone et l'adjudant Nabil Smati ont été récompensés d'une médaille d'argent pour 20 ans de service.



→ La dernière cabine téléphonique du village, vestige d'une époque sans téléphone portable, a disparu. Elle n'était plus utilisée.



→ Émus par les difficultés que rencontrent les réfugiés, un groupe de Meyrarguais et des communes voisines (Jouques, le Puy, Venelles) a constitué l'association "Bienvenus dans nos villages". Cette association, apolitique et non religieuse a pour but de "contribuer à l'accueil des personnes qui viennent résider notamment dans le Val de Durance". Il s'agit de venir en aide à des personnes ayant obtenu le statut de réfugiés sur notre territoire. L'association est présidée par Sylvie Futin, la trésorière est Sophie Carpentier et le secrétaire Philippe Mioche. → philippe.mioche@meyrargues.fr



→ Le 25 septembre dernier, le sénateur-maire Mireille Jouve a procédé au dépôt d'une gerbe au mémorial national de Jouques, dans le cadre de la commémoration en hommage aux Harkis.



→ L'association d'insertion professionnelle Le Gabion a restauré le muret situé sur le parking devant la salle des Oliviers. Ils ont créé une marelle en pierre ▲ et une "spirale d'herbes aromatiques" ▲. Les herbes sont plantées et orientées pour avoir un ensoleillement idéal selon leur espèce et leur besoin en eau. Une nouveauté à faire découvrir aux enfants.

